

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Au collège de Montréal, le 2 février. — III La question de langue. — IV Prières des Quarante-Heures. — V L'Université catholique d'Irlande et son premier chancelier. — VI Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières (suite). — VII Union Saint-Jean.

AU PRONE

Le dimanche 21 février

On annonce :

Le mercredi des Cendres et le carême ;

La fête de saint Mathias remise de mercredi à samedi ;

Dans le dioc. de Saint-Hyacinthe, en ce jour l'anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque ;

La collecte pour les œuvres diocésaines.

Samedi prochain et chaque samedi du carême, l'angélus se dit debout le midi, comme le soir (et toute la journée du dimanche).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 21 février

Messe du dim. de la Quinquagésime, *semi-double privil.* ; 2^e or. *A cunctis*, 3^e au choix du célébrant ; préf. de la Trinité. — I vêpres de la Chaire de saint Pierre à Antioche, *double majeur* ; mém. de saint Paul et du dim.

Le mercredi 24 février

Bénédictio et distribution des cendres ; messe propre, *simple privil.* ; 2^e or. *A cunctis*, 3^e *Omnipotens* ; préf. du carême.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 28 février

Comme le 1^{er} dim. du Carême, est privilégié contre tout office même de 1^{er} cl. (Rubr. génér. du brev., titre x, No 1), on ne peut chanter en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du Missel, titre iv ; décret général du 2 décembre 1896, III, No 3754).

J. S.